

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 6 août 2012 à 21h17 ; à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire  
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.  
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2  
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3  
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4  
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5  
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débuta.

---

**2012-219 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.**

Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents;

En conséquence, il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement :

Que le conseil renonce à l'avis de convocation et met à l'ordre du jour les sujets suivant :

- 1- Dossier d'urbanisme de M. Steve Bernatchez.
- 2- Dossier de Yvon St-Pierre et Carole Labbé.

**2012-220 DOSSIER D'URBANISME DE M. STEVE BERNATCHEZ, MME MARYVONNE LAFARGUE ET M. JOSEPH OLAÏZOLA.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins retient les services de M. Jean-Pierre Chamberland pour le dossier des infractions non réglées de M. Steve Bernatchez , les propriétaire Mme Maryvonne Lafargue et M. Joseph Olaïzola.

**2012-221 DOSSIER D'URBANISME M. YVON ST-PIERRE ET CAROLE LABBÉ.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins donne un délai allant jusqu'au 16 août 2012 pour régulariser le dossier des infractions non réglées.

Que dépassé le 16 août 2012 si les infractions ne sont pas réglées, la municipalité retiendra les services de M. Jean-Pierre Chamberland pour le dossier des infractions non réglées.

**2012-222 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 21h40, et il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

---

Jean-Sébastien Barriault, maire

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

